

1 ACCOMPAGNATEUR (-TRICE) DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Présentation de la structure :

Le CDOS 53 est le représentant officiel du CNOSF en Mayenne. Tête de réseau du mouvement sportif mayennais, il fédère 55 comités sportifs départementaux dont il défend les intérêts dans un souci d'équité et de solidarité auprès des pouvoirs publics (Etat et collectivités locales). Avec les acteurs sportifs, il construit, pilote et met en place des actions sportives départementales dans le cadre de son projet de développement pour l'olympiade en cours.

Site Web : <http://mayenne.franceolympique.com/accueil.php>

Numéro d'agrément service civique : PL 053 12 00016 00 du 14 janvier 2013

Description de la mission :

Objectifs du projet : Depuis le milieu des années 90, le secteur sportif associatif connaît de profondes mutations qui exigent de ses acteurs une adaptation permanente et réactive. Parallèlement, les technologies de l'information et de la communication ont considérablement évoluées. La gestion et l'animation de l'association sportive n'échappent pas à ces évolutions. Elles nécessitent des connaissances et des compétences de plus en plus pointues et l'utilisation de nouveaux outils, parfois coûteux et peu adaptés aux spécificités du milieu associatif et sportif.

La mission a pour objectif de favoriser l'échange des informations pour faciliter l'action des acteurs associatifs (élus et salariés) Il interviendra aux côtés de l' élu et de l'assistante de développement en charge des questions informatiques.

Missions du volontaire : Le volontaire aura pour missions :

- D'apporter des connaissances et des compétences dans les domaines de la communication et de l'informatique,
- De contribuer au développement de l'informatisation dans un souci de mutualisation par des réseaux informatiques dédiés,
- D'accompagner la recherche de logiciels et d'outils informatiques adaptés et/ou de faciliter le développement d'applicatifs spécifiques (bases de données, modules de gestion...),
- De conseiller les rédacteurs des cahiers des charges d'appels d'offre aux fournisseurs (matériel, maintenance...),
- D'aider à la mise en place de chartes informatiques, respectueuses des lois et règlements (CNIL), encadrant l'utilisation et le développement de ces outils.

Accompagnement du volontaire : Un élu du CDOS 53, en charge du projet, accompagnera le volontaire dans la réalisation de sa mission. Le volontaire pourra également s'appuyer sur l'équipe salariée du CDOS. Il sera invité à participer aux rassemblements et aux formations ouvertes aux volontaires intervenant en Mayenne. Durant sa mission, le volontaire sera en contact avec les comités sportifs départementaux et leurs clubs et les partenaires institutionnels du mouvement sportif.

Durée de la mission : 6 mois.

Période : octobre 2014 - mars 2015 inclus.

CETTE MISSION VOUS INTERESSE ?

Envoyer un CV et une lettre de motivation à M. le président du CDOS 53

mayenne@franceolympique.com

Contact : Marie-Françoise Béché - Chef de projet - CDOS 53

Téléphone : 02.43.67.10.30